



Licence Sciences de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de gestion. 2010, Université de La Réunion. hceres-02035541

HAL Id: hceres-02035541

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035541>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE LA REUNION
N° demande : S3100021775
Domaine : ECONOMIE GESTION
Mention : SCIENCES DE GESTION

Appréciation générale :

Cette formation de L3 en Sciences de gestion respecte un bon équilibre entre les disciplines juridiques, comptables, financières et de management. Elle repose sur deux parcours (« Gestion des entreprises », « Gestion des activités touristiques ») en bonne adéquation avec les perspectives de débouchés et s'appuie sur un bon réseau de professionnels. Les articulations avec les masters du domaine sont également clairement identifiables.
Il apparaît cependant de grosses lacunes en matière de pilotage de la formation : il n'y a pas de règlement d'examen, l'évaluation des enseignements n'est pas prévue, et les UE ne sont pas déclinées en termes de compétences.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Deux parcours aux finalités claires. |
| 2- | Un bon réseau de partenaires professionnels. |
| 3- | Offre attractive sur un large espace géographique. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Pas de règlement d'examen. |
| 2- | Pas d'évaluation des enseignements. |
| 3- | Les UE ne sont pas décrites en termes de compétences (supplément au diplôme). |

Recommandations :

Il sera impératif à l'avenir de compléter le dossier sur les règlements d'examen et les procédures d'évaluation des enseignements, et d'attacher une attention particulière à la description des compétences acquises au sein des différentes UE. Par ailleurs, il serait judicieux de varier les modalités de contrôle des connaissances.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B